

Quel projet pour le Parc naturel régional Livradois-Forez ?

Elaboration du projet de « Charte 2026-2041 »

Comité de pilotage n°1
3 mars 2022



Programme

- **Temps 1 : Faisons connaissance ! 30'**
 - Tour de table
 - Présentation du groupement
 - Démarche de révision de la Charte et de la mission d'accompagnement
 - Séquence questions/réponses
- **Temps 2 : Préparons-nous à travailler ensemble ! 15'**
 - La méthode en 2 clics
 - Une mobilisation des élus indispensable
 - Séquence questions/réponses
- **Temps 3 : Rentrons dans le vif du sujet ! 80'**
 - Temps d'échanges pour amorcer le travail collectif :
 - Regarder dans le rétroviseur
 - Reposer les bases



Faisons connaissance !



Tour de table



Notre groupement



Fabienne Theuriau



Xavier Bonin



Edouard Mari



Marion Chevalier

Co-pilotage de la mission d'accompagnement

Diagnostic, projet stratégique et AMO rédaction Charte 2026-2041

Evaluation de la charte 2011-2023
Dispositif évaluation Charte 2026-2041



Notre mission

→ **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la révision de la Charte du PNR :**

- **Réalisation des études préalables (diagnostic, évaluation)**
- **Appui à l'élaboration du projet de charte 2026-2041**
- **Coordination, articulation avec les missions complémentaires**



Missions complémentaires

→ **Articulation avec 3 missions complémentaires :**

- Carnet de paysages de la charte 2026-2041



- Concertation, information et communication grand public (à venir)
- Evaluation environnementale de la charte 2026-2041 (à venir)



Objectif : Renouveau du classement PNR

→ Une révision de Charte, c'est le moment de faire le point :

- Votre ambition :
 - Souhaitez-vous que le Livradois-Forez soit encore un PNR ?
- Votre projet :
 - Etes-vous prêts à vous mobiliser, avec l'ensemble des partenaires, sur un projet à la hauteur des exigences d'un classement PNR ?



Rappel des objectifs d'un PNR

(Article R333-1 du code de l'environnement)

1. Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée,
2. Contribuer à l'aménagement du territoire,
3. Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie,
4. Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
5. Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.



La charte, expression du projet

La charte d'un Parc naturel régional concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire

- Un **projet** pour le territoire pour 15 ans
- Un projet de développement fondé sur la **protection et la mise en valeur** de son patrimoine et de ses paysages
- Des orientations partagées et des mesures mises en œuvre par les **signataires** de la charte : *les communes et EPCI, le(s) Département(s), la (les) Région(s) et l'État*
- Un **document de référence** pour le SM du Parc, qui a un rôle de mise en cohérence des politiques publiques, mais aussi pour les signataires



Les critères fondamentaux

(Article R333-4 du code de l'environnement)

→ Le territoire répond-il aux 5 critères fondamentaux pour renouveler le classement du Parc naturel régional ?

- Qualité, fragilité et identité du territoire
- Cohérence et pertinence de ses limites
- Qualité du projet de charte
- Détermination et engagement durable des collectivités territoriales et EPCI
- Capacité du syndicat mixte à conduire le projet de façon cohérente

+ Appréciation au regard du bilan de la mise en œuvre de la précédente charte et de ses effets sur l'évolution du territoire



De nouvelles attentes

**CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

**LUTTE CONTRE
L'ÉROSION DE
LA BIODIVERSITÉ**

**TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE ET
PROXIMITÉ**

**TRANSITION
ALIMENTAIRE**

**REVITALISATION
DES CENTRES
BOURGS**

**BIEN-ÊTRE,
SANTÉ ET LIEN
SOCIAL**

**LIMITATION-ARRÊT DE
L'ARTIFICIALISATION
DES SOLS**



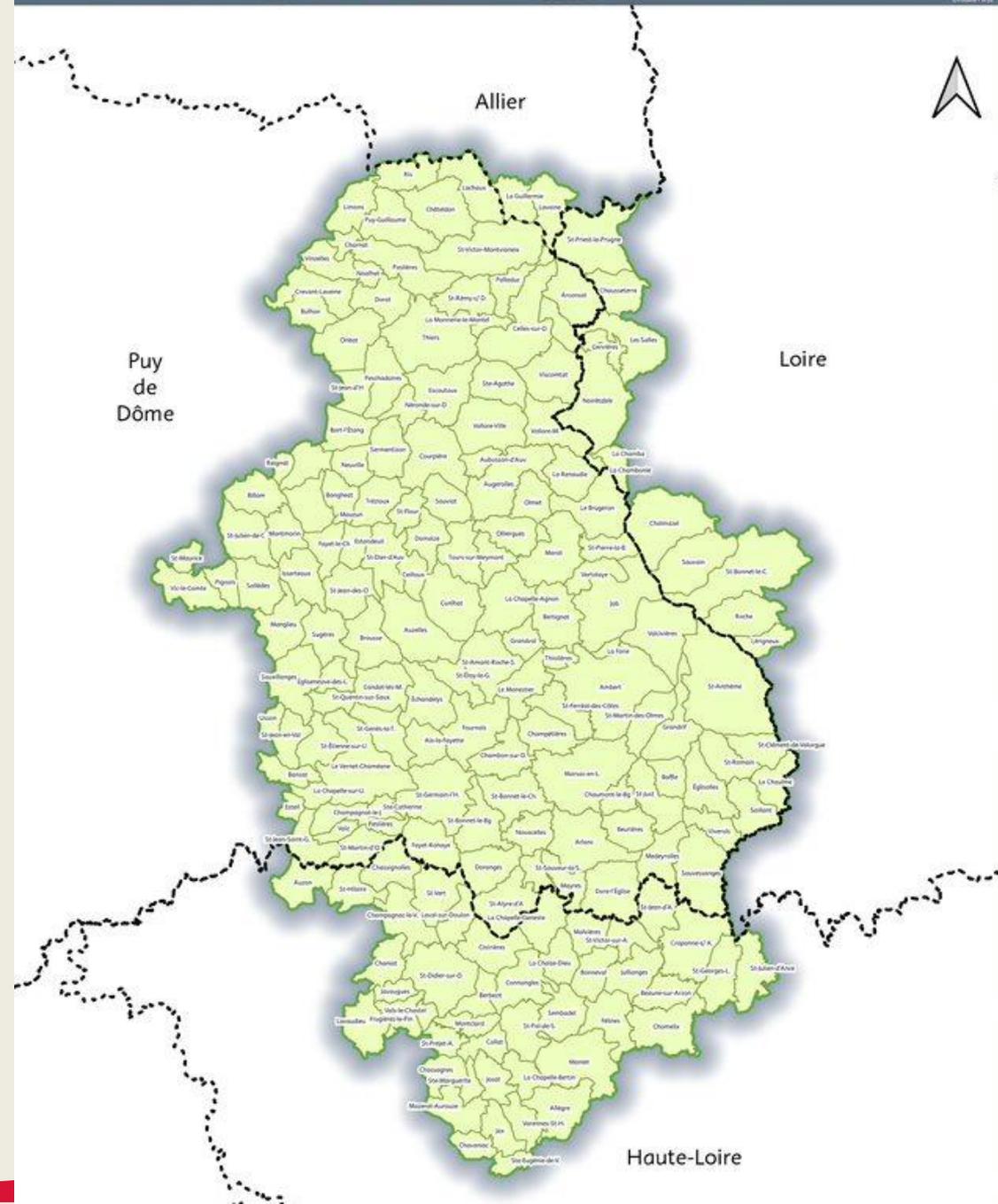
Vers un nouveau périmètre

191 communes (+8%)

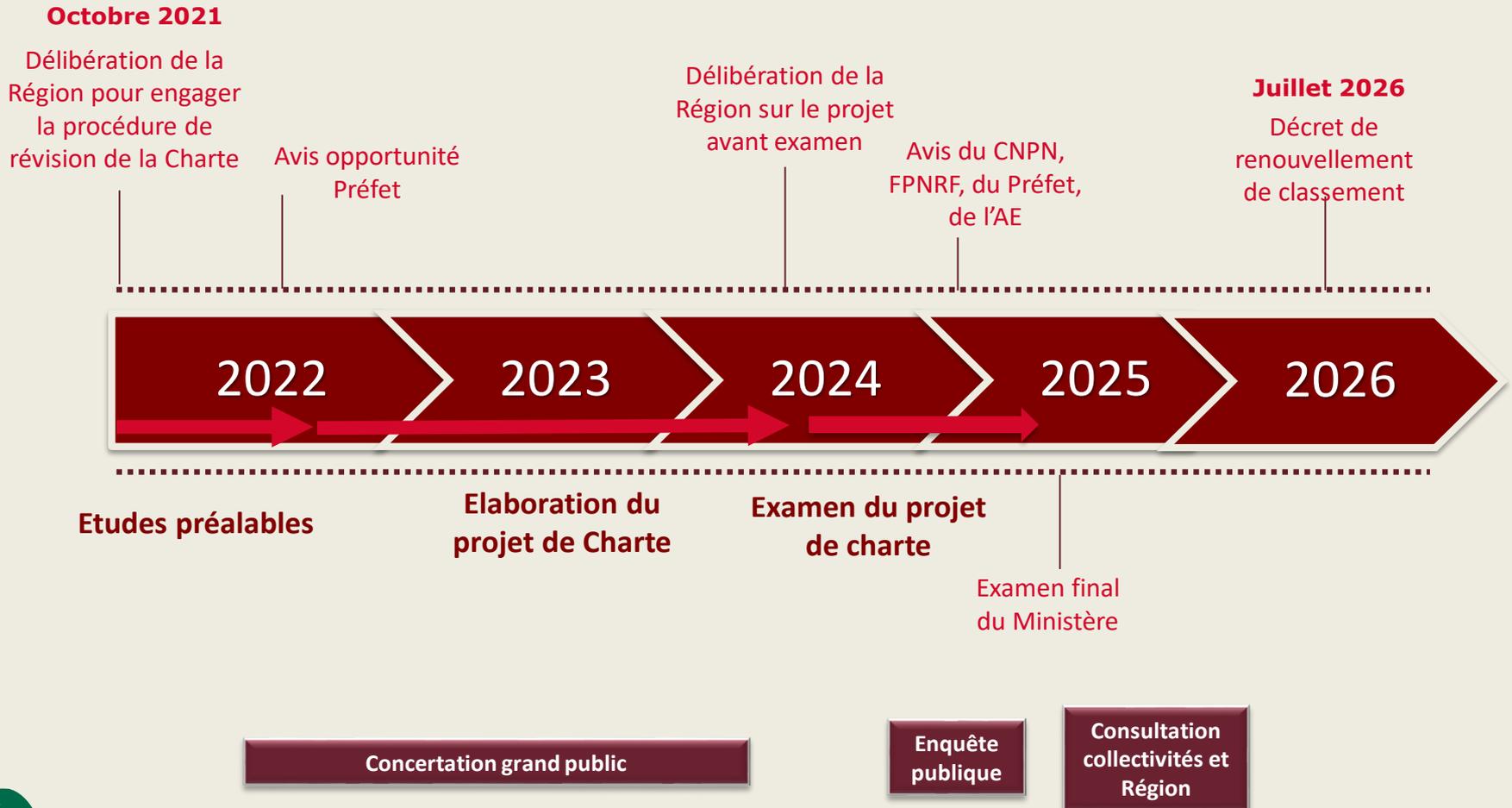
353 815 ha (+7%)

113 945 habitants (+13%)

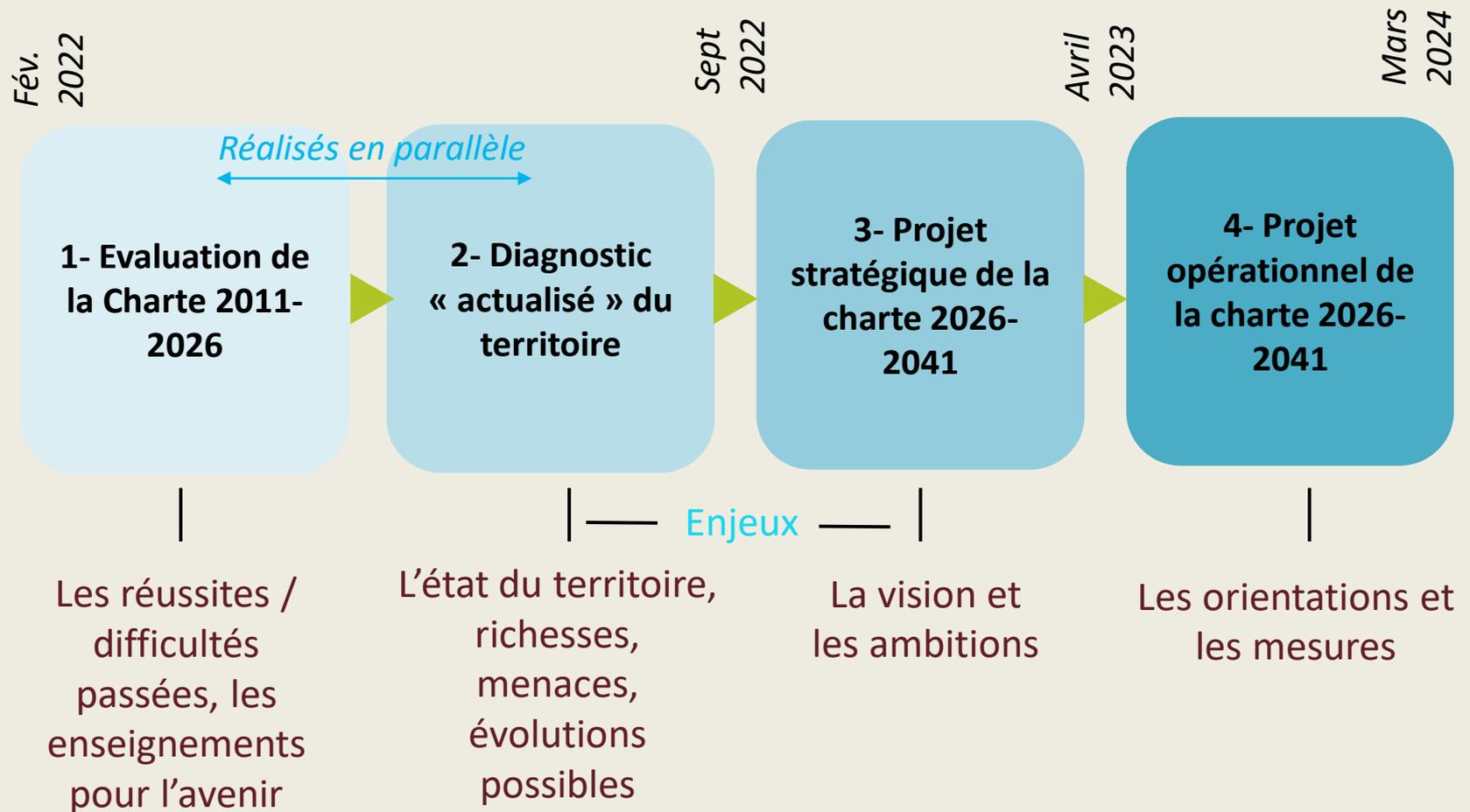
- 175 communes du périmètre d'étude précédent (charte 2011-2026)
- 4 communes associées
- 12 nouvelles communes



Procédure de révision de la charte



Les grandes étapes de la révision



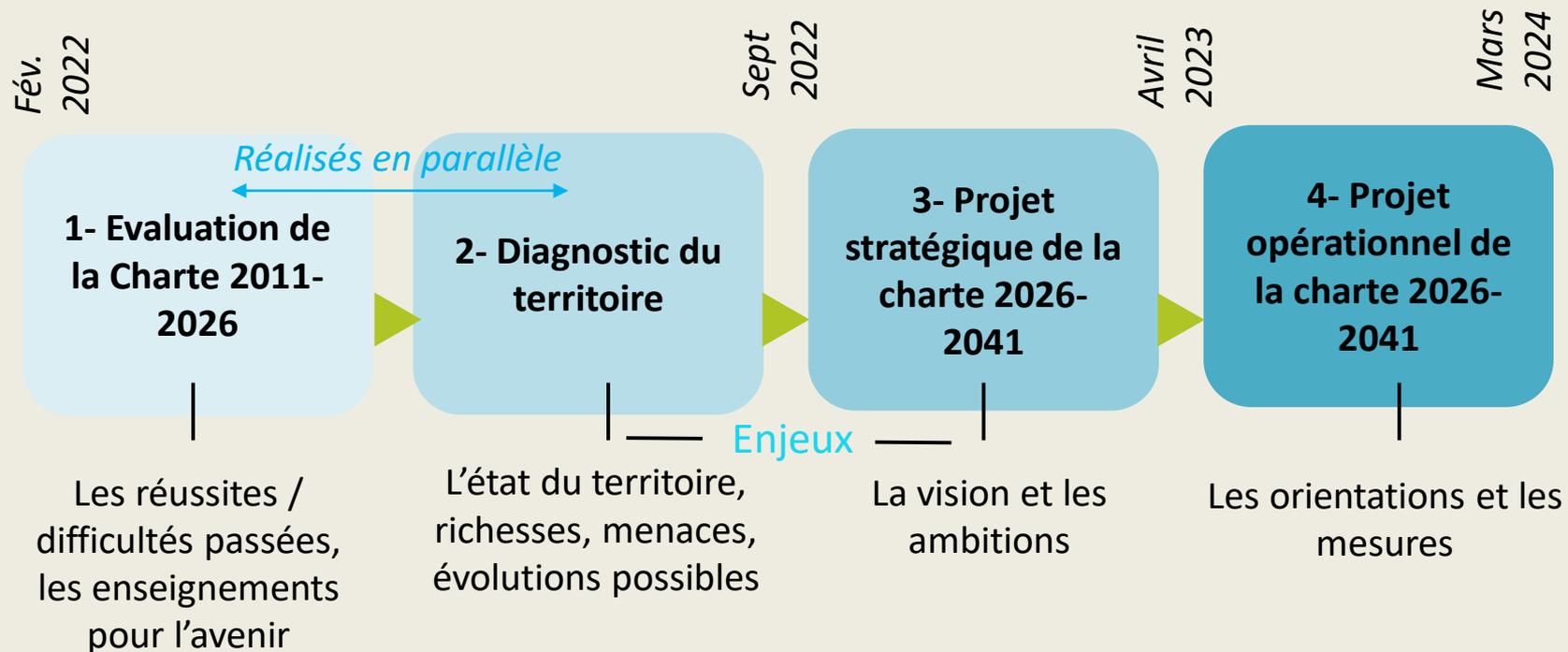
Séquence questions/réponses



Préparons-nous à travailler ensemble !



Une co-élaboration



Groupement

SM Parc (élus&équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...



Les instances de travail et de décision

Instances de suivi/pilotage

Comité de pilotage
dont bureau syndical

Comité de
coordination
technique

Instance de validation

Comité syndical

Instances de travail avec les partenaires

Ateliers thématiques
(partenaires techniques)

Ateliers
institutionnels
(partenaires techniques
EPCI)

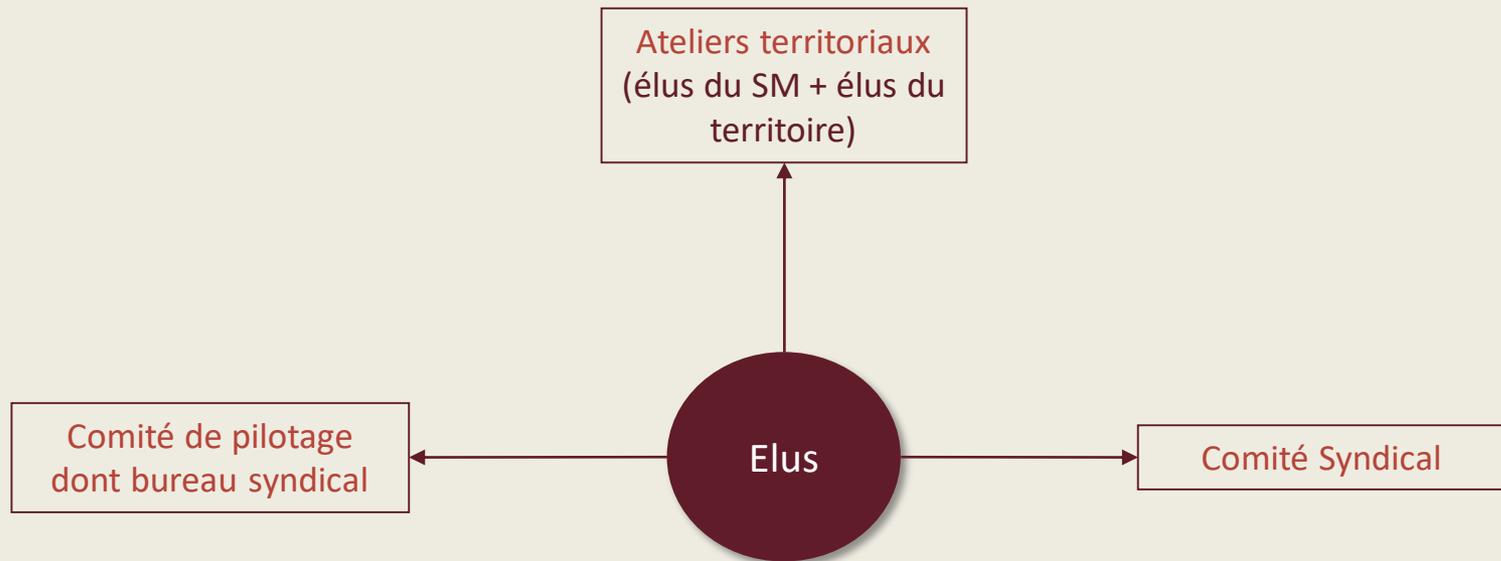
Ateliers territoriaux
(élus)

Groupes projets
(partenaires techniques
en phase rédaction
charte)



La mobilisation des élus

→ Participation/ contribution aux différentes instances :



→ Une mobilisation continue nécessaire pour un projet partagé



Evaluation de la charte 2011-2026

(III de l'article R333-3 du code de l'environnement)

→ Les objectifs de l'évaluation :

- Porter un regard rétrospectif sur les 12 ans de mise en œuvre de la charte
- Mettre en exergue les résultats phares de la charte sur l'évolution du territoire
- Tirer des enseignements sur l'action du syndicat mixte et des signataires pour valoriser certaines dispositions, et si besoin, les réadapter



Les principes clés pour le diagnostic

- Caractériser les **richesses et fragilités** du territoire, ainsi que les **pressions exercées**
- Mettre en lumière les **principales interactions entre les activités, les milieux naturels et les paysages**
- Mettre en évidence les **tendances d'évolution** du territoire
- Mettre en perspective les **enjeux** du territoire **avec les objectifs** du PNR



Démarche parallèle et imbriquée avec l'évaluation de la charte 2011-2026

Les sujets abordés dans le diagnostic



Calendrier des études préalables

Elaboration du diagnostic et de l'évaluation



 Entretiens équipe, partenaires

 Séminaire Equipe Parc

 Ateliers thématiques

 Ateliers territoriaux

 Atelier institutionnel

 Comité coordination technique

 Comité pilotage



Séquence questions/réponses



Rentrons dans le vif du sujet !



Temps d'échanges pour amorcer les réflexions

Objectifs :

- Regarder dans le rétroviseur
- Reposer les bases pour le projet à venir

→ Répartition en 4 tables rondes pour faciliter les échanges



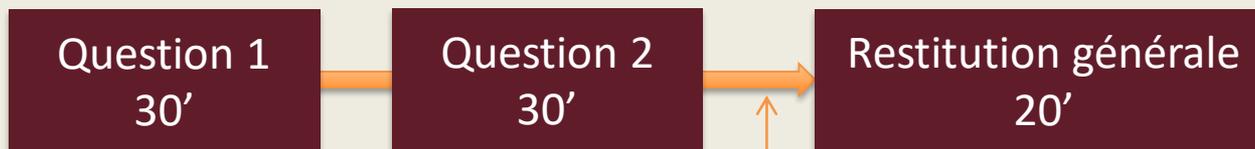
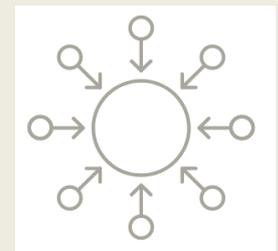
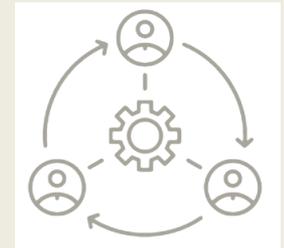
2 questions :

1. **D'après vous, quelles ont été les grandes réussites de la mise en œuvre de la charte 2011-2026 ? Et vos principales déceptions ?**
2. **Quels sont les sujets majeurs que vous souhaitez aborder dans la future charte ?**



3 séquences pour chaque question :

1. Chacun réfléchit individuellement à la question – 3'
2. Un tour de table pour que chacun s'exprime – 20'
3. Identification des 2 idées fortes pour chaque question pour la restitution générale – 7'

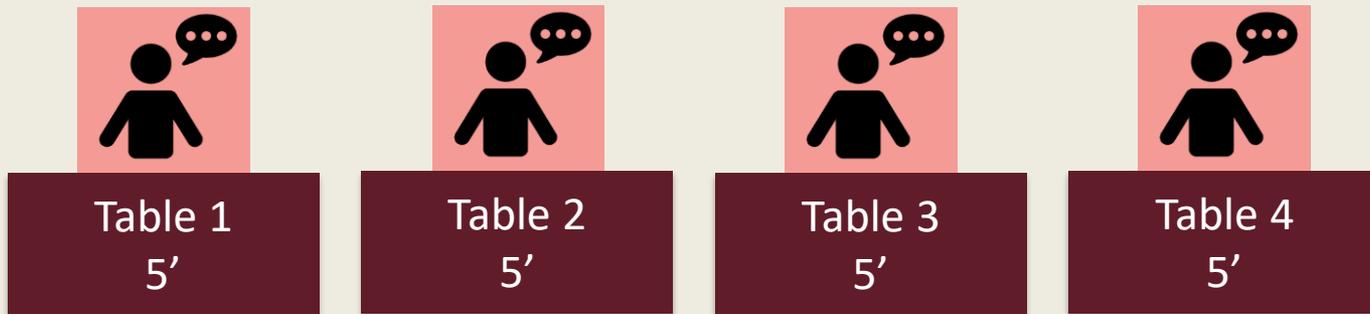


retour en
plénière



Restitution des 4 tables rondes à l'assemblée

- Retour en plénière
- Chaque table ronde restitue ses 2 idées fortes pour chacune des 2 questions
- 2 minutes de restitution par table ronde et par question



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

